

GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS



**Tous les ans, faites vérifier
vos appareils de chauffage et
chaudière par un professionnel
et faites ramoner le conduit de
votre cheminée, que vous ayez
un poêle à bûches, à granulés
ou un insert.**



**N'obstruez pas
vos bouches d'aération.**

**AÉRER
TOUS LES JOURS**



Chauffage d'appoint
non électrique



**2H MAXIMUM
EN CONTINU**

INTERDIT EN INTÉRIEUR

Groupe électrogène, barbecue
et brasero à **installer en dehors
du logement**

